

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HATEMALA TRANSPORT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
CHATEAU, Lot 4587, Ilot 420

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 17/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HATEMALA TRANSPORT »

Objet : - TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES

-LOCATION DE VEHICULES, VTC

-PRESTATIONS DIVERSES AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS

-VENTE DE VEHICULES

-PEINTURE , CARROSSERIE

IEt pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE

CHATEAU, Lot 4587, Ilot 420

Dirigeant(s) Mme KOFFI AMOIN (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03507 du 28/03/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24484/GTCA/RC/2023 du 28/03/2023

